LA GARDONNETTE CHARTRAINE

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

# Association de Pêche pour la Protection du Milieu Aquatique

**SIEGE SOCIAL**

**9, rue de Launay**

## 28000 CHARTRES

**CONCOURS DE PECHE AVEC LACHER DE TRUITES**

La Gardonnette Chartraine organise, au plan d’eau Damoy à Pont-Tranchefêtu, le dimanche 23 mars 2025 deux concours de pêche.

**MATIN : CONCOURS DE PECHE INDIVIDUEL**

Concours gratuit pour les sociétaires ayant assisté à l’Assemblée Générale du 02 mars 2025, ainsi que pour les jeunes de moins de 18 ans.

Pour les autres pêcheurs participation de 10€.

Les inscriptions se feront sur place à partir de 7 heures 30 avec présentation obligatoire de la carte de pêche 2025.

Amorçage : 8 h55, le fouillis de vers de vase est interdit dans l’amorce, ainsi que la pêche aux vifs.

Concours de 9 00 à 10h30 avec une seule canne et ligne à un seul hameçon. Moulinet interdit.

Pesée sur place à l’issue du concours.

Classement uniquement au poids.

Résultats et distribution des lots en nature aux pêcheurs classés à compter de 11 h 00. Coupe au 1er du concours, à la 1ère dame et au 1er jeune.

**APRES-MIDI : concours par équipe de 2 pêcheurs**

Inscriptions sur place à compter de 13 h 15 ;

Participation de 10€ par équipe – gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans.

Carte de pêche 2025 obligatoire.

Amorçage à 14 h 25, fouillis de vers de vase interdit, ainsi que la pêche aux vifs.

Concours de 14 h 30 à 16 h 30 avec une seule canne et ligne à un seul hameçon. **Moulinet interdit.**

Résultats et distribution de lots en nature et espèces à 17 h 00.

***Le plan d’eau Damoy sera fermé à la pêche à partir du jeudi 20 mars 2025 à 18 h. Réouverture le samedi 29 mars 2025 à 8h00***.